



Concours Interne 2024-INRAE

Adjoints techniques

Phase d'admissibilité Relevé

de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury était composé de 4 membres (2 femmes et 2 hommes) affiliés aux BAP suivantes : A (1), B (2), G (1).

Les candidats

3 candidats ont déposé des dossiers pour 7 postes à pourvoir en liste principale, uniquement en non-affecté.

La répartition des candidatures est la suivante :

- 2 dossiers pour la BAP A (66 %)
- 1 dossier pour la BAP B (34 %)

Les candidats sont deux femmes (66 %) et un homme (34%). Leur âge est compris entre 32 et 61 ans. L'âge moyen est 48 ans.

Le jury a retenu les trois dossiers pour la phase d'admission.

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue le 12 septembre 2024 en visioconférence et présentiel.





Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les 11 critères suivants :

- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
- Les qualités relationnelles
- L'implication personnelle
- La capacité de réflexion et de recul
- Implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales
- Le degré d'initiative et de responsabilité
- Les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles
- Les actions de formation mises en œuvre
- Capacités de communication écrite
- Capacités de coopération et de travail en équipe
- Ressenti à la lecture du dossier (motivation, intérêt...)

La notation

Les notes s'échelonnent de 17,7/20 à 18,7/20.

Commentaires et conseils aux candidats

Les membres du jury ont pu constater que les dossiers des agents ont bien respecté les consignes, avec une fiche argumentaire.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès du président du jury.

Ils doivent adresser un mail au président, Abdelhak BOUKADIRI : <u>abdelhak.boukadiri@inrae.fr</u> qui leur proposera un rendez-vous téléphonique ou en visio-conférence à l'issue de la procédure de concours, du 16/10/2024 au 15/11/2024.